

Le CHRU de Nancy s'organise pour faire face à la forte augmentation des patients COVID hospitalisés

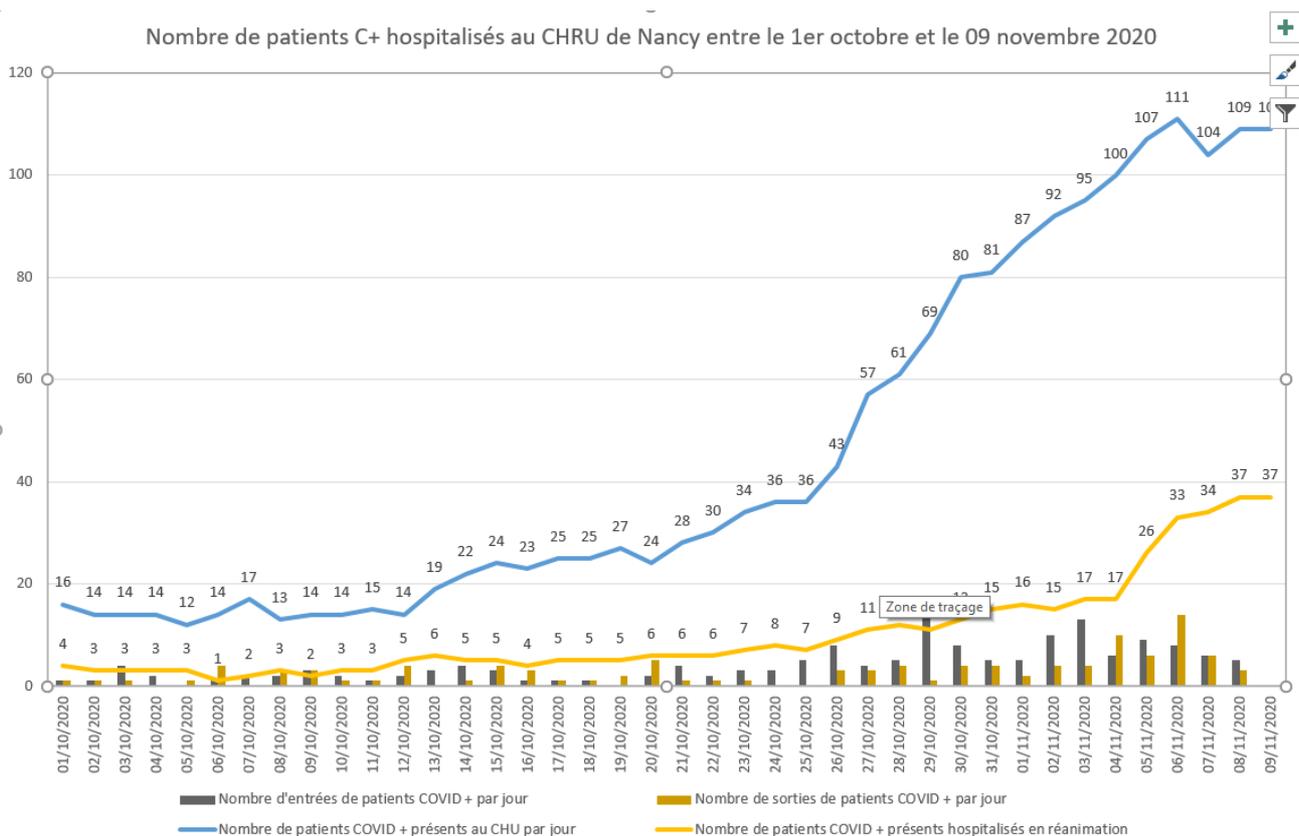
Le CHRU de Nancy a déclenché le plan blanc le 26 octobre afin de pouvoir mobiliser des capacités d'hospitalisation et des ressources humaines complémentaires pour faire face à la montée en charge rapide de l'épidémie. Les prévisions de l'institut Pasteur prévoient en effet une saturation des capacités de réanimation en Grand Est au 15 novembre si les tendances se poursuivent.

Depuis le 2 novembre, un important travail de préparation de la déprogrammation graduée d'une partie des activités a été entrepris en cohérence avec chacun des plans internes de mobilisation COVID, afin de répondre aux objectifs suivants :

- libérer des lits pour des patients COVID tout en poursuivant la prise en charge des patients non COVID ;
- libérer des lits pour l'aval des urgences et l'aval des réanimations ;
- libérer des ressources médicales et soignantes pour alimenter les différents dispositifs ;
- maintenir les prises en charge des patients non-covid, en particulier les activités de recours du CHRU.

Un triplement du nombre de patients COVID hospitalisés en 15 jours

Depuis 15 jours, le CHRU connaît une forte augmentation du nombre de patients Covid confirmés hospitalisés. 118 patients COVID sont hospitalisés ce jour dont 41 patients en réanimation, représentant plus de 40 % des capacités totales des lits de réanimation activés, lesquelles étaient déjà occupées en quasi-totalité par les patients pour d'autres motifs que le COVID. Pour mémoire, le 25 octobre dernier le CHRU comptait 36 patients COVID : le nombre de patients COVID confirmés hospitalisés au CHRU a donc triplé en l'espace d'une quinzaine de jours.





COMMUNIQUE PRESSE

Nancy le 10 novembre 2020

Pour répondre à l'augmentation rapide des hospitalisations COVID dans un contexte où le CHRU est fortement sollicité par l'accueil de tous les autres patients, l'établissement a actualisé son plan d'action dédié COVID décliné par secteur.

➤ ***Une augmentation régulière des passages pour suspicion COVID aux urgences adultes***

Le nombre de patients accueillis aux urgences adultes pour suspicion COVID est assez stable depuis deux semaines avec désormais 8 à 18 passages par jour. Contrairement au printemps dernier, la prise en charge par la médecine de ville des patients COVID en ambulatoire conduit à ce que la majorité des patients COVID se présentant nécessite une hospitalisation.

Le service adapte donc en permanence ses organisations en fonction de son activité COVID et non COVID. Les patients en suspicion COVID sont actuellement dirigés vers une zone dédiée et la filière des Urgences traumatologiques est transférée provisoirement à compter du 10 novembre sur le site Emile Gallé.

➤ ***Le plan interne de mobilisation des réanimations a atteint le niveau 2B avec 41 patients pris en charge***

Le CHRU a actuellement atteint le niveau 2B de son plan interne de mobilisation de réanimation (niveau maximum 5B) suite à la forte accélération des hospitalisations en réanimation. 96 lits de réanimation sont mobilisés dont 41 aujourd'hui avec des patients COVID. Le niveau maximum de mobilisation prévoit au total 196 lits de réanimation et unité de surveillance continue (Covid et non Covid) dont 164 lits de réanimation.

Ce plan s'appuie en premier lieu sur les réanimations médicales, les réanimations chirurgicales et les unités de soins continus. Les changements de niveau du plan réanimation sont conditionnés à l'évolution des besoins en lits de réanimation pour les patients COVID et le maintien de lits de réanimation pour les patients non COVID.

Les salles de surveillance post interventionnel - SSPI ou salle de réveil sont quant à elles transformées graduellement en Unités de soins continus. Le plan de mobilisation permet en outre de préserver jusqu'au niveau 4B 16 lits de réanimation pour les activités de greffes.

Au niveau du territoire (Sud Lorraine et Vosges), le plan de mobilisation des réanimations peut atteindre plus de 200 lits de réanimations dédiés COVID.

Un numéro unique de régulation des transferts en réanimation, en lien étroit avec le SAMU de zone de défense pour les patients COVID au niveau territorial est opérationnel depuis vendredi 6 novembre 2020. Il peut être sollicité par tous les établissements de la région ou des autres régions impactées ainsi que par l'ARS de zone et le centre de régulation national.

Le CHRU a accueilli 6 patients de la région Auvergne-Rhône-Alpes depuis la fin de semaine dernière et s'apprête à en accueillir d'autres tout au long de la semaine.

➤ ***Des déprogrammations déjà mises en œuvre en chirurgie***

Le CHRU de Nancy a pris l'initiative d'une réunion hebdomadaire des GHT 7 et 8 regroupant les hôpitaux privés et publics, l'URPS médecins, en présence de l'ARS Grand Est. Le rythme sera adapté à la situation. Le 30 octobre dernier, cet échange avait pour objectif de coordonner la montée en charge

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr
Emilie TOUPENET, directrice de la communication : 03 83 85 14 78 | e.toupenet@chru-nancy.fr





COMMUNIQUE PRESSE

Nancy le 10 novembre 2020

des capacités de réanimation sur le territoire et de partager une démarche de déprogrammation des activités chirurgicales et médicales.

Pour faire face à la seconde vague, l'ARS a validé la politique de déprogrammation proposée pour tous les établissements, soit 25% depuis le 3 novembre et 50% à compter du 9 novembre.

Cette coordination étroite des plans de mobilisation à l'échelle territoriale avait déjà été travaillée lors de la 1ère vague pour que chacun de ces établissements publics et privés soit en mesure de participer à la prise en charge des patients COVID dans une logique de gradation des soins et de solidarité territoriale.

Dans cette deuxième vague, chaque établissement doit prendre en charge des patients COVID sans recourir au transfert systématique vers le CHRU, sauf raison médicale impérieuse, afin de préserver les capacités d'hospitalisation du CHRU pour les pathologies de recours ne pouvant être pris en charge dans d'autres établissements

➤ ***Le plan de mobilisation de médecine a atteint le niveau 5 avec 96 lits dédiés aux patients COVID***

Le CHRU a adapté ses capacités en lits de médecine de manière accélérée afin de répondre aux besoins croissants d'hospitalisation. 13 niveaux de mobilisation permettent, en fonction de l'évolution des besoins, de dédier des secteurs identifiés à la prise en charge des patients COVID au sein des différentes unités de médecine.

Chaque pôle de médecine concourt à l'accueil des patients COVID tout en assurant en parallèle le maintien des activités non Covid essentielles dans toutes les spécialités.

Le niveau 5 du plan a été activé avant le week-end pour anticiper un éventuel afflux de patients. Il porte à 96 le nombre de lits de médecine ciblés pour l'accueil des patients COVID. Le niveau 13 du plan prévoit au total la possibilité d'ouvrir 200 lits de médecine COVID.

Le CHRU continue à prendre en charge ses patients chroniques le nécessitant et favorise ses activités de consultations et d'ambulatoire.

➤ ***Des ressources humaines renforcées***

La mise en œuvre des plans de mobilisation s'appuie sur des renforts en ressources humaines médicales et paramédicales.

En interne, les déprogrammations ciblées des activités médicales et chirurgicales permettent d'apporter des renforts médicaux et paramédicaux dans la prise en charge des patients COVID et non COVID en fonction des niveaux de mobilisation des plans.

En articulation avec les autres établissements du territoire, le CHRU s'appuie également sur la mobilisation des étudiants en santé (internes de médecine et de chirurgie et étudiants des instituts de formations paramédicaux) et des professionnels disponibles ou récemment retraités (plateforme de mobilisation RH).

La mobilisation des ressources s'organise donc sur tout le territoire dans une perspective à long terme afin de préserver les équipes dans la durée.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr

Emilie TOUPENET, directrice de la communication : 03 83 85 14 78 | e.toupenet@chru-nancy.fr

